

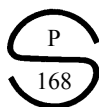
Admission à la vérification d'instruments de mesure pour la circulation routière

du 22 mai 2007

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 16, al. 1, de l'ordonnance du 15 février 2006 sur les instruments de mesure, nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3003 Berne-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Vitronic GmbH, Wiesbaden (D)

Requérant: Vitronic GmbH, Wiesbaden (D)



Surveillance photographique de la circulation aux feux rouges avec mesure cinémométrique avec caméra numérique et transmission de données numérique.

Type: PoliScan Evidence

Se composant de:

- Système cinémométrique HEY01Feig avec détecteur de boucles à induction HEY01Feig VEKS20
- Unité de centrale PoliScan Evidence
- Caméra numérique Vicam hd4
- Flash et alimentation

22 mai 2007

Office fédéral de métrologie:

Le directeur, Wolfgang Schwitz

Admission à la vérification d'instruments de mesure pour la circulation routière

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.05.2007
Date	
Data	
Seite	3253-3253
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 598

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.